

ELABORER UN BUDGET COMMUNAL

Objectifs de la formation

- ✓ Donner une définition du budget et de ses divers acteurs
- ✓ Identifier le processus d'élaboration du budget
- ✓ Identifier le processus d'exécution du budget
- ✓ Assurer l'arrêt des comptes
- ✓ Repérer les grands principes de la comptabilité publique

Public visé et prérequis

Tout Elu de collectivité territoriale.
Absence de prérequis.
Tous publics.

Contenu de la formation

Maîtriser le processus d'élaboration du budget, les contraintes et les marges de manœuvre Donner aux élus les clés pour établir une lecture financière politique du budget et valoriser les choix.

Identifier et distinguer les différentes étapes de l'élaboration du budget :

- * Les différents acteurs et séparation des rôles de chacun.
- * Principes et cycles budgétaires.
- * Section fonctionnement et section investissement.

Identifier et distinguer les différentes étapes de l'exécution du budget :

- * Exécution des recettes : Constater, liquider et émettre un titre de recette.
- * Contrôle des dépenses : Engager, liquider et ordonnancer un mandat.

Arrêt des comptes et principes de la comptabilité Publique :

- * Compte Administratif : l'ordonnateur.
- * Compte de gestion : le comptable public.
- * Grands principes de la tenue de la comptabilité publique.

Moyens et méthodes pédagogiques

La formation sera interactive et pratique avec des études de cas. L'éventuel caractère confidentiel des données partagées sera préservé. Supports remis au stagiaire.

Évaluation/sanction de la formation

Evaluation à chaud des acquis de la formation
Evaluation de la satisfaction de la formation par les stagiaires
Attestation de fin de formation

Durée de la formation et modalités d'organisation

Durée : 1 jour soit 6 h

Date :

Horaires : de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30

Lieu :

Groupe : 4 à 15 stagiaires